

# Aides au permis des collectivités territoriales

Différentes aides pour la formation au permis de conduire existent. Chaque futur conducteur est invité à aller se renseigner auprès des collectivités locales de son lieu de résidence sur les aides ou dispositifs de formation qui peuvent exister.

## Les communes ou communautés de communes

### **Bastia**

Aides de financement du permis de conduire pour les stagiaires de la formation professionnelle CFA, les apprentis et les lycéens inscrits dans un CFA, à destination des jeunes de 16 à 25 ans (sous conditions de revenus), pour les élèves en formation d'un CAP, CAPA ou Bac Pro.

### **Calvi – Ile Rousse**

Aides pour les jeunes de 18 à 25 ans, sous conditions de ressources.

Aide cumulable avec d'autres aides aux permis de conduire mise en œuvre par les conseillers des missions locales et des Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO) pour les jeunes.

## **Les départements**

Aides pour les jeunes de 18 à 25 ans domiciliés dans en Haute-Corse (sous conditions de ressources) pour une formation au permis de conduire B.

### **Collectivité de Corse**

Une aide de financement pour passer le permis de conduire à hauteur de 500 euros à destination des jeunes de 15 à 25 ans en contrepartie d'un engagement citoyen et/ou bénévole « PRIMA STRADA ».

### **Conseil Général – Haute-Corse**

Financement du Conseil général dans le cadre d'un fonds d'aide aux jeunes et aux bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion.

Aide financière au passage du permis de conduire dans la démarche de recherche d'un emploi et qui est accordée par le Conseil général de la Haute-Corse.

- Avertissement : la présente liste n'est pas une liste exhaustive mais un recueil de différents exemples d'aides portés à la connaissance de la Délégation de la Sécurité et de la Circulation routières. En cas d'erreur ou de compléments d'informations, les demandes de modifications peuvent être envoyées à l'adresse suivante : [webmestre-internet.DSCR@developpement-durable.gouv.fr](mailto:webmestre-internet.DSCR@developpement-durable.gouv.fr).